

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :			
Préfecture – Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau de l'admission au séjour et plateforme de la naturalisation		N° de versement :	2819W
		Métrage :	3 mètres linéaires

Date du versement :			Exemplaire destiné au service versant
04/04/2023			Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-12	Sommaire			
13-17	Dossier de délivrance et de renouvellement des titres de séjour archivés entre 2019 et 2023.			
	Demandes de naturalisation ayant reçu une suite favorable.	2018-2020		
1-12	Dossiers de délivrance et de renouvellement des titres de séjour archivés entre 2019 et 2023 Les dates indiquées correspondent aux dates d'archivage, opérations pendant lesquelles étaient mis de côté tous les dossiers des étrangers n'ayant plus depuis plusieurs années de titre valide délivré dans le Doubs. Mode d'échantillonnage : conservation d'1/10 ^e des dossiers (1 boîte sur 10).			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-4	Étrangers n'ayant pas renouvelé leur titre depuis plusieurs années en 2019			
1-2	Titres ordinaires			
1	BOUG-DAA			
2	EYE-HAN			
3-4	Cartes de résident			
3	62368-64898			
4	82180-83015			
5-10	Étrangers naturalisés			
5-9	Dossiers archivés en 2021			
5-6	Algériens			
5	BENO-BOUDA			
6	LAG-LEM			
7-8	Titres ordinaires			
7	BAK-DIE			
8	NZI-RAK			
9	Cartes de résident. - 3030/A - 17221/A.			
10	Dossiers archivés en 2022. - Cartes de résident, BER-MUB.			
11-12	Dossiers archivés en 2023			
11	Titres ordinaires. – AKP-DIO.			
12	Cartes de résident. – RAF-SOL.			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
13-17	Demandes de naturalisation ayant reçu une suite favorable La plateforme de naturalisation ayant compétence sur toute la Franche-Comté, on trouve dans ce versement des dossiers de demandeurs habitant le Doubs, la Haute-Saône, le Jura et le Territoire-de-Belfort. Conformément au tableau de gestion rédigé en 2009 pour les services de la préfecture chargés des étrangers, on a conservé environ 10 % des dossiers ayant abouti favorablement, pris au hasard. Les dossiers contiennent la copie du formulaire de demande d'acquisition de la nationalité française, la copie de l'enquête de police, la copie de la décision émise par la préfecture et la copie du décret de naturalisation. À noter que les autres pièces justifiant la demande sont transmises par la préfecture à l'administration centrale (sous-direction d'accès à la nationalité française et service central d'état civil), qui détient également les originaux.	2018-2020		
13-14	2018			
13	1 ^{er} semestre. - A à B.			
14	2ème semestre. - E à N.			
15	2019. - SC à Z.			
16-17	2020			
16	1 ^{er} semestre. - A à B.			
17	2ème semestre. - C à D			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs,

Nathalie ROGEAUX